

# Compte-rendu

## Réunion du Groupe Départemental des Directeurs d'Ecole

### 15 novembre 2024

#### Nouveaux membres :

- Guillaume Boulade, IEN Montceau-les-Mines,
- Elodie Felkiel-Roppa, circonscription Le Creusot

#### Membres présents :

- Janique Frayer-Miettaux, IEN A-DASEN
- Frédérique Godard, Référente Départementale des Directeurs (secrétaire de séance),
- Carole Pelletier, Directrice circonscription Autun,
- Nathalie Desmarais, Directrice circonscription Chalon1,
- Florence Chabas, Directrice circonscription Chalon2,
- Céline Lalouette, Directrice circonscription Charolles,
- Isaline Da Costas Pinho, Directrice circonscription Louhans,
- Frédéric Péhu, Directeur Senozan circonscription Mâcon nord
- Françoise Barthélémy, Directrice Crèches-sur-Saône circonscription Mâcon sud
- Laëtitia Peifer, Directrice circonscription Montceau-les-Mines
- Nelly Léglise, Directrice circonscription Tournus,
- Frédéric Perrot, représentant SNUDI-FO
- Maud Petit, représentante SE-UNSA
- Sandrine Bérard, représentante SNUipp

#### Membre présents en visio :

- Mathieu Coulon, IEN Louhans,

#### Ordre du jour :

- 1- Présentation des nouveaux membres
- 2- Formation continue des directeurs sur le pilotage pédagogique
- 3- Nouvelles procédures de passages et maintiens (élaboration d'un document d'aide aux directeurs)
- 4- Espace numérique des directeurs

#### 1-Présentation des nouveaux membres

Suite au départ en retraite de Monsieur Perrin, Guillaume Boulade, IEN de la circonscription de Montceau-les-Mines, intègre l'équipe de pilotage du groupe.

Pour les mêmes raisons, Elodie Felkiel-Roppa, directrice sur la circonscription Le Creusot, remplace Gilles Perraudin.

Retour sur la présentation des directeurs participant au groupe lors des réunions de rentrée des circonscriptions par les IEN pour exposer leur rôle, transmettre leurs coordonnées, ... : un rapide tour de table montre le suivi inégal de cette recommandation.

La connaissance et le rôle du groupe sont encore à développer.

## 2-Formation continue des directeurs sur le pilotage pédagogique

Mme Frayer-Miettaux présente le rapport de l'IGESR sur le pilotage pédagogique par les directeurs d'école.

Quelques éléments ressortent de ce rapport :

- 1- Grande variété des situations des directeurs sur le territoire national
- 2- 47500 directeurs environ sur la France (dont environ 43500 dans l'enseignement public)
- 3- Conseils des maîtres : encore trop souvent des réunions descendantes où l'on distribue de l'information
- 4- Pilotage des directeurs : concerne l'éducatif plutôt que le pédagogique
- 5- Directeurs plutôt positionnés comme des organisateurs, des chefs de projets
- 6- 85% de femmes parmi les directeurs
- 7- 3 profils : les gestionnaires/les animateurs/les stratèges
- 8- Multiplicité des tâches, difficulté de l'équilibre à trouver entre la conduite de la classe et les missions de direction
- 9- Questions de climat scolaire qui accaparent beaucoup les directeurs

Principales difficultés évoquées à propos du pilotage par les directeurs :

- 10- Manque de connaissances didactiques et pédagogiques
- 11- Manque de stratégie
- 12- Positionnement « autorité fonctionnelle »

Préconisations :

- ⇒ Changer d'échelle (passer de la dimension « classe » à la dimension « école »)
- ⇒ Renforcer le sentiment de légitimité
- ⇒ Aller vers des décisions d'école et la définition de stratégies

Les IEN souhaiteraient considérer les directeurs comme une équipe de circonscription élargie.

L'insuffisance de la formation est soulignée

- ⇒ Recommandations pour faire évoluer la fonction :
  - a. Apporter une aide
  - b. Réfléchir aux décharges
  - c. Renforcer la professionnalisation des directeurs par la formation

En ce moment, le référentiel est en train d'être repensé + la parution d'un vademecum est prévue

Les IEN vont être formés pour former les directeurs au pilotage pédagogique.

Evaluation des directeurs : pas de cadrage national pour l'instant, des critères et un protocole communs ont été définis en collège académique.

Questions et remarques des membres du groupe :

- Besoin de « former », d' « informer » tous les enseignants sur les missions du directeur : si les IEN s'en chargeaient, cela aurait plus de poids et faciliterait la tâche des directeurs
- Mise en place des nouveaux programmes : quelle formation ? quand ? dans les 18h ou pas ? Prévue dans le Plan de formation et déclinée dans chaque circonscription
- Problématiques sur les enregistrements sauvages : points qui vont être ajoutés au règlement départemental.  
L'administration est obligée de tenir compte des enregistrements qu'elle reçoit (comme un témoignage oral, écrit,...)
- Affelnet : est-ce que ce n'est pas le travail du collège ?

- Nouveau formulaire numérique pour les sorties scolaires : beaucoup plus de temps pour le remplir !

Formation continue prévue sur le pilotage pédagogique : élaborée par le Groupe d'Appui Pilotage pédagogique (dont Nathalie Desmarais et Françoise Barthélémy sont membres)

- ⇒ C'est une formation test de 12 jours au total (2 x 6 jours)
- ⇒ Opportunité = possibilité de remplacement par les Etudiants Contractuels qui doivent être en stage massé
- ⇒ Directeurs ciblés par les IEN, mais avec des contraintes géographiques + de niveau de classe

### 3-Nouvelles procédures de passages et maintiens

Décret du 16 mars 2024 → quelques changements notables :

- 1- Plus de « commission de circonscription » en tant que telle : c'est le conseil des maîtres qui prend la décision de passage, de maintien ou de passage anticipé.
- 2- L'avis de l'IEN n'est plus obligatoire qu'en cas de demande de 2<sup>ème</sup> maintien ou 2<sup>ème</sup> passage anticipé de la scolarité primaire + élèves avec dossiers MDPH
- 3- Néanmoins, une demande de maintien ne peut intervenir qu'après mise en place d'aides tout au long de la scolarité, dès lors que les difficultés sont constatées, notamment PPRE et stages de réussite proposés sur les périodes de vacances scolaires
- 4- La procédure de dialogue avec la famille est simplifiée puisqu'il n'y a plus de phase de proposition avant la phase de décision

DONC : à décider et à construire ensemble

- a. Instance de consultation éventuelle de l'IEN : comment l'appeler ?
- b. Note à l'intention des directeurs pour expliquer la procédure et alerter sur les changements
- c. Délais à prévoir pour les directeurs

a-Titre proposé pour la nouvelle « instance » chargée d'étudier les dossiers que le conseil des maîtres souhaite présenter : *Groupe consultatif de circonscription* (en cas par exemple de désaccord dans l'équipe pédagogique, ou avec les familles → avis extérieur pour « légitimer » l'avis de l'équipe)

b-Points à faire figurer :

- Aide apportée tout au long de la scolarité a minima : demandes Rased, PPRE obligatoire, rencontre(s) avec les parents avec un compte-rendu (pour garder une trace et aussi pour que le directeur/la directeur soit informé des échanges) et/ou réunion(s) de l'équipe éducative
- Présence du RASED au conseil des maîtres lors des décisions de poursuite de scolarité
- Equipe éducative dès que possible (fin P2 ? P3 ? en fonction des niveaux, des situations : pour les CP, attendre les évaluations nationales de mi-parcours)
- Importance du dialogue avec la famille et de faire les choses en amont
- MDPH : obligation d'un avis consultatif de l'IEN pour les élèves d'élémentaire
- Liste des documents « administratifs » (document synthétique sur les difficultés rencontrées, le LSU, le PPRE, les comptes-rendus des différentes réunions, avis du RASED) et des traces élèves (résultats des évaluations nationales, une production d'écrit, une dictée, une résolution de problèmes).

Questionnements :

- utilité/pertinence d'un PPRE pour l'année n+1 ?

➤ respect du RGPD quant aux informations qui concernent les élèves, les familles dans le cadre d'un suivi du parcours de l'élève ?

#### 4-Espace numérique des directeurs

Projet mis sur pause puisque Mme Benammour est en arrêt depuis septembre et qu'elle a été remplacée seulement à la rentrée de novembre : la création de l'espace numérique ne peut se faire que par elle.

→ point à faire lors de la prochaine réunion sur les contenus (sachant que de nombreux documents sont déjà prêts à être déposés).

+ mettre le sujet à l'ordre du jour d'un CIEN pour savoir si les IEN seraient d'accord pour mutualiser certaines de leurs ressources, documents, ...

En tout cas, à signaler : le rapport sur le pilotage pédagogique des directeurs paru en juillet 2024 et évoqué plus haut préconise la création d'un espace numérique dédié aux directeurs dans chaque académie et/ou département pour regrouper tous les documents nécessaires au pilotage. Donc on est en phase.

#### Questions et suggestions ?

Pour la prochaine réunion du groupe :

- ce qui sera mis en place sur le futur site internet
- gestion des AESH et fonctionnement des PIAL (rattrapage ou non des heures selon les cas, emplois du temps modulés, réunion de rentrée PIAL pour les directeurs et pas que pour les AESH...);
- problématique du parcours de l'élève avec vue sur le long terme : comment le construire ? ; réflexion sur l'origine de la difficulté scolaire (diagnostic médical sur des difficultés scolaires alors que le problème est éducatif : quelle posture du directeur d'école face aux parents ?).

La prochaine réunion du groupe est programmée le mardi 15 avril 2025 à la DSDEN.

La secrétaire de séance, F. Godard